

Quand le Maire de Bujumbura renie sa fille sur fond de fraude

@rib news, 31/08/2011 Le Maire de la ville de Bujumbura Evrard Giswaswa a rejeté la paternité de sa fille Ange Gabrielle Igiraneza, après avoir été accusé par les organisations de lutte contre la corruption et les malversations économiques d'avoir transféré certains de ses avoirs illicites à sa fillette de moins de 6 ans. « Je n'ai pas une porte ce nom là » a déclaré la semaine dernière le Maire de la capitale. Giswaswa a ainsi voulu rectifier son tir car, selon des médias locaux, la veille de cette déclaration il avait affirmé qu'aucune loi burundaise n'interdisait le transfert d'avoirs de quelqu'un à son enfant, quelque soit son âge.

Selon des sources à la mairie de Bujumbura, cette fillette de 6 ans est bel et bien l'enfant du maire de la ville bien que le fils de ce dernier avait rejeté affirmant qu'il ne la connaissait même pas. Le président de l'Oluome Gabriel Ruyindoga a accusé le Maire de la ville de Bujumbura, Evrard Giswaswa d'avoir fait concession d'une villa à sa propre fille, mineur d'âge. Quant au président du Sénat, aussi accusé par l'Oluome d'avoir attribué au moins 50 ha de propriété aussi mineur d'âge, son avocat vient de déclarer qu'il y a eu erreur de la part des agents du ministère de l'Environnement dans l'attribution de cette propriété à cet enfant du président du Sénat burundais, Gabriel Ntisingirwa [JMM]